

PROCES-VERBAL CONSEIL COMMUNAL DE VUCHERENS



N°117

CONSEIL DU 10 JUIN 2025

Présidence	CHERPILLOD Sébastien
Heure de début :	20h00
Heure de fin	21h21
Appel nominal	24 membres présents – quorum atteint
Excusés	3
Absents	0
Sièges vacants	3
Votations	A main levée
Documents joints à la convocation	PV de la séance du 03.12.2024 ; PV de la séance du 01.04.2025 ; Préavis 03/2025 ; Préavis 04/2025 ; Préavis 05/2025

ORDRE DU JOUR

1. Accueil – présences 2
2. Adoption de l'ordre du jour, du procès-verbal du 03 decembre 2024 et du procès-verbal du 04 avril 2025 2
3. Démissions, assermentations et commissions 2
4. Information du bureau du conseil et courrier 2
5. Renouvellement du Bureau et de la Commission de Gestion 2
6. Informations de la Municipalité 3

7. Préavis 03/2025 « Rapport sur les comptes 2024 »	4
8. Préavis 04/2025 « Rapport de gestion 2024 ».....	5
9. Préavis 05/2025 « crédits complémentaires au budget 2025 pour le restaurant des Trois Suisses ».....	5
10. Information sur la remise à neuf de la chaussée et des collecteurs d'eaux claires secteur Planche Nardin- Chemin des Laviaux	6
11. Divers et propositions individuelles	5

1. ACCUEIL – PRESENCES

Sébastien Cherpillod préside l'assemblée. Il souhaite la bienvenue à tous pour cette deuxième séance de l'année et remercie le conseil pour sa présence constante et sa participation régulièrement élevée.

Après deux ans comme président de cette institution il hésite selon les jours, entre essayer de fluidifier les relations entre le village et les autorités et se soucier de sa santé ayant eu la confirmation de son intérêt très modéré pour la politique ainsi que ses maigres compétences en matière de diplomatie.

Le Président a rappelé aux conseillers leurs leviers d'action spécifiques, plus étendus que ceux de la population. Il a insisté sur la distinction des rôles entre l'exécutif et le législatif soulignant que le Conseil valide ou invalide les propositions de la municipalité.

Pour l'avenir, il a exprimé le souhait d'une meilleure communication et compréhension des fonctions de chacun, en vue des élections de 2026. Autrement, il a apprécié certains aspects de son mandat et a remercié les conseillers pour leur présence assidue.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET DU PV

L'ordre du jour a été **approuvé à l'unanimité** aujourd'hui, après l'ajout d'un nouveau **point 5 : Renouvellement du Bureau et de la Commission de Gestion**.

Le **PV du 03 décembre 2024** est **accepté** avec 21 voix pour et 2 abstentions.

Le **PV du 01 avril 2025** est **accepté** avec 22 voix pour et 1 abstention.

3. DEMISSIONS, ASSERMENTATIONS ET COMMISSIONS

4. INFORMATIONS DU BUREAU DU CONSEIL ET COURRIER

5. RENOUELEMENT DU BUREAU ET DE LA COMMISSION DE GESTION

Le président remet en jeu sa place au cas où quelqu'un aurait envie de prendre la relève.

Steve Tavolini, vice-président, invite chacun à se porter candidat au poste de président. À défaut de nouveau candidat, il suggère de reconduire Sébastien Cherpillod pour la période 2025-2026.

Sébastien Cherpillod propose de reconduire Steve Tavolini à la vice-présidence, personne d'autre ne se portant volontaire, Steve Tavolini est réélu.

Pour les **scrutateurs**, actuellement Dominique Glauser, Julien Cherpillod, Stéphane Guyaz et Monique Corthay, Dominique est sortante par le jeu du tournus, elle se représente comme suppléante.

Sont nommés comme scrutateurs-trices :

Julien Cherpillod premier scrutateur

Stephan Guyaz deuxième scrutateur

Monique Corthay première suppléante

Dominique Glauser deuxième suppléante

Pour la Commission de gestion, actuellement Carine Guineheux, Gabriel Chauvet, Julien Cherpillod et Véronique Schrago.

Carine quitte son poste de première membre et Dominique Glauser se porte volontaire comme suppléante.

Sont nommés à la commission de gestion :

Gabriel Chauvet, premier membre

Julien Cherpillod deuxième membre

Véronique Schrago troisième membre

Dominique Glauser suppléante

6. INFORMATIONS DE LA MUNICIPALITE

LE SYNDIC JEAN-FRANÇOIS PERROUD :

La salle de classe est à louer à partir du 1^{er} juillet, la locataire ayant donné son congé.

La table du point de vue du réservoir a été changée, répartition des frais entre les communes de Jorat-Mézières et Vucherens.

Pont des Cassettes : Les travaux ont enfin commencé la semaine dernière. Si tout se déroule comme prévu, les réparations devraient être terminées d'ici une semaine et demie environ.

Une séance d'information à la population, fixée au 26 juin concernant le local de voirie, ici à la grande salle.

LA MUNICIPALE VALERIE HIRT :

L'horaire des transports publics pour 2026 a été mis en consultation entre **le 23 mai et le 9 juin**. Nous avons diffusé cette information sur le **pilier public** et sur notre **site web**, nous n'avons reçu aucun retour à ce sujet de la part des habitants de Vucherens.

LE MUNICIPAL URBAIN CHERPILLOD :

Au sujet des diverses fouilles sur les routes du village, sont de la responsabilité de Swisscom. Cependant d'ici la fin de la semaine la commune engagera des travaux et quelques parties du village seront privées d'eau durant quelques heures et les habitants concernés seront prévenus en temps voulu.

LE MUNICIPAL PATRICK VUAGNIAUX

Excuse son collègue Blaise Rion qui est absent.

Il félicite l'équipe motopompe du DAP de Vucherens qui a fait une belle 2^{ème} place au concours de la fédération vaudoise des sapeurs-pompiers, qui a eu lieu à Mézières.

Opération "Suisse Bouge" au mois de mai, très peu de participants lors des activités programmées mais on reste sur une note positive.

7. PRÉAVIS 03/2025 « RAPPORT SUR LES COMPTES 2024 »

COMMENTAIRE DE LA MUNICIPALITE

La municipale Valérie Hirt : Pas d'informations complémentaires mais reste à disposition pour répondre aux questions.

Rapport de la commission

Carine Guineheux donne lecture du rapport de la commission de gestion composée de Gabriel Chauvet, Julien Cherpillod et d'elle-même. La commission de gestion recommande d'accepter le préavis tel que présenté.

DEBATS

- Page 1.1 Stéphane Guyaz demande pour la partie 9145
- Valérie Hirt explique que le poste « forêts » se trouve dans les investissements du patrimoine administratif simplement parce que dans le plan comptable il est considéré comme tel. La valeur reste inchangée puisqu'il s'agit du montant inscrit au registre foncier, en général ça ne change pas sauf en cas de réévaluation des forêts.

- Page 2.3.2 point 352.3222 Monique Corthay demande pourquoi la facture d'électricité est plus élevée.
- Patrick Vuagniaux : Il semblerait que ça soit lié au chauffage du local des pompiers, on l'a utilisé un peu plus souvent pour sécher les tuyaux. En tout cas rien de nouveau n'a été installé.
- Jean Blaise Held : par rapport au chauffage de l'auberge, pourquoi cette position est dans le budget alors qu'elle n'était pas auparavant.
- Valérie Hirt : à la demande de plusieurs membres du conseil, nous avons **séparé et détaillé** les montants de la **salle communale** et des **Trois Suisses** dans les comptes, ce qui n'était pas le cas auparavant.

DÉCISION

Le **préavis 03/2025** est **accepté** par 22 voix pour et 1 abstention.

8. PRÉAVIS 04/2025 « RAPPORT DE GESTION 2024 »

COMMENTAIRE DE LA MUNICIPALITE

Aucun commentaire.

Rapport de la commission

Gabriel Chauvet donne lecture du rapport de la commission de gestion composée de Julien Cherpillod, Carine Guineheux et lui-même. La commission de gestion recommande d'accepter le préavis tel que présenté.

DEBATS

Le **préavis 04/2025** est **accepté** à l'unanimité.

9. PRÉAVIS 05/2025 « CRÉDITS COMPLÉMENTAIRES AU BUDGET 2025 POUR LE RESTAURANT DES TROIS SUISSES »

Jean-François Perroud explique que l'on a fait ce préavis parce qu'il y a quelques frais supplémentaires à faire et il ajoute qu'on a trouvé une repreneuse, le bail n'est pas encore signé mais c'est imminent.

Rapport de la commission

Lecture du rapport de la commission par Éric Cherpillod qui avec Muriel Mivelaz et Caroline Desarzens, propose d'accepter le préavis tel que présenté.

Jean François Perroud éclaircit, après la lecture du rapport, que ce n'est pas la police cantonale, mais le service technique qui nous a fait quelques recommandations par rapport à l'hygiène avant l'inspection du service de l'hygiène.

DEBATS

Claude Marzo a demandé si d'autres améliorations avaient été envisagées, telles que la rénovation complète des Trois Suisses à l'avenir.

Jean François Perroud : Pour le moment nous n'allons pas engager des frais supplémentaires, la priorité est de trouver la bonne personne.

Monique Corthay : si la personne qui reprend n'habite pas sur place, qu'elle loue à ses employés, ce n'est pas considéré comme de la sous-location ?

Jean François Perroud croit que non, la personne loue l'appartement et le restaurant, après si elle loue l'appartement à ses employés ce n'est pas de la sous-location.

Urbain Cherpillod ajoute que la sous-location n'est pas interdite, c'est la loi ! Il rappelle aussi que l'on apprend de ses erreurs.

Luc-Olivier Bünzli demande quel part du crédit utilisé pour la reprise des équipements sera repris par la nouvelle locataire.

Jean François Perroud : Puisque le sujet est toujours en cours de transaction, il est proposé de reporter cette question au prochain conseil.

Steve Tavolini demande si on pourrait faire un portrait un peu plus précis de la personne qui s'est présentée

Jean François Perroud dit qu'il est préférable de la présenter lors du prochain Conseil communal, au cas où cela ne fonctionnerait pas.

Steve Tavolini voudrait connaître le montant du loyer.

Jean François Perroud répond que le loyer est de CHF 3100, plus les charges.

DÉCISION

Le **préavis 05/2025** est **accepté** par 20 voix, 1 contre et 2 abstentions.

10. INFORMATION SUR LA REMISE À NEUF DE LA CHAUSSÉE, DU RÉSEAU D'EAU POTABLE ET DES COLLECTEURS D'EAUX CLAIRES SECTEUR PLANCHE NARDIN- CHEMIN DES LAVIAUX.

Urbain Cherpillod et Patrick Vuagniaux ont présenté un important projet de rénovation des infrastructures souterraines et de la chaussée de la commune. Ce projet vise à améliorer significativement la gestion de l'eau de surface et à réduire les risques d'inondation pour les riverains. La remise à neuf du revêtement implique également le changement des conduites d'eau sous pression, qui datent des années 1947-1948.

Il sera également procédé à quelques ajustements minimes afin de ramener ce tronçon de route sur le domaine public.

DEBATS

Jean Blaise Held demande si les travaux concernant la fibre de Swisscom étaient demandés par la municipalité.

Urbain Cherpillod : Il s'agit d'une initiative indépendante à la municipalité, mais les responsables de Swisscom sont venus nous présenter leur projet de déploiement de la fibre optique jusqu'aux foyers.

Jean Blaise Held demande : Est-ce que vous prévoyez des tuyaux vides sous la route pour les prochains changements d'électricité etc.

Urbain Cherpillod : Actuellement ce n'est pas prévu.

Jean Blaise Held, pour Patrick Vuagniaux, Est-ce que c'est imaginable de goudronner des trottoirs et le mettre en place le « 30 à l'heure » ?

Patrick Vuagniaux : non, ce serait très compliqué et très cher. Et pour le 30 km/h c'est aussi compliqué parce que ça se décide au niveau cantonal, il faudrait vraiment des zones réaménagées partout. En plus, en regardant les chiffres du radar pédagogique, on constate que les vitesses sont tout à fait correctes, et toujours inférieures à la limitation de 50 km/h en vigueur dans le village. Je pense qu'avec les surélévations et les petites corrections, nous allons aussi réussir à renforcer la sécurité.

Caroline Desarzens demande si on ne pourrait pas mettre le radar pédagogique au niveau de Sarandin parce que les gens roulent vite.

Patrick Vuagniaux répond que c'est compliqué mais que l'on va essayer.

Stéphane Guyaz remercie pour la présentation, et demande ce qu'il en est des eaux usées.

Urbain Cherpillod répond que comme les conduites des eaux usées sont plus récentes on n'a pas de problèmes dessus.

Stéphane Guyaz demande si on a pensé à un revêtement bitumeux des routes moins bruyant.

Patrick Vuagniaux : Rien de prévu, ça sera un revêtement classique, c'est une question de coût.

Muriel Mivelaz demande si le secteur de la route de Moudon sera impacté.

Urbain Cherpillod : Non

Jean-Blaise Held imagine que durant les travaux la route sera coupée par moments, qu'est qui est prévu ?

Urbain Cherpillod affirme que l'objectif est de permettre à chacun de rentrer chez soi chaque jour, quitte à devoir emprunter un itinéraire alternatif.

11. DIVERS ET PROPOSITIONS INDIVIDUELLES

Luc-Olivier Bünzli exprime sa frustration face à la méthode de travail de la Municipalité.

Il appelle à une meilleure concertation et transparence, invitant à la discussion, au partage d'idées et à la pose de bases solides pour affiner des projets acceptables par la majorité. L'objectif est de travailler ensemble plus efficacement et d'éviter l'impression d'un travail opaque.

Gabriel Chauvet remercie Luc-Olivier pour son intervention, et dit aussi avoir vu des belles choses comme la future présentation à venir.

Urbain Cherpillod et Patrick Vuagniaux sont disponibles pour répondre aux questions sur les plans qui ont été présentés et qui sont affichés dans la salle, après la séance.

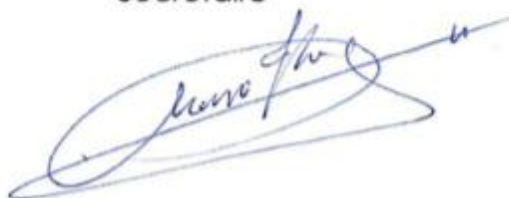
Le président, rappelle que la prochaine séance du conseil communal aura lieu le 7 octobre 2025.

Et en souhaitant à tous et toutes un bel été, il déclare levée la séance à 21h21.

Sébastien Cherpillod
Président du Conseil



Jessie G Lara
Secrétaire



Sébastien Cherpillod
Président du Conseil

Jessie Garcia Lara
Secrétaire